

Millésime : 2022 - Feuille n° \_\_\_\_\_



DÉPARTEMENT DE LA  
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

Délibération n° **DEL2022\_09\_11**

Intitulé : **CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME  
INTERCOMMUNAL - MODIFICATION DES MEMBRES**

*Tourisme - - Tourisme*

\*

L'an deux mille vingt deux, le vingt deux septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la Salle du Vieux Moulin sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 16 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 16 septembre 2022 et publié sur le site institutionnel de la Communauté de Communes le même jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 35 Représentés : 5

**Présents :**

M. DIDIER TERRIER, MME STÉPHANIE ETIENNE, M. DOMINIQUE MACÉ, MME CATHERINE MAILLOT, M. LOUIS EUDIER, M. ÉRIC CARPENTIER, MME CÉLINE DAMBRY, M. LIONEL GAILLARD, M. CLAUDE BELLIN, M. VINCENT LEMETTAIS, M. GÉRARD LEGAY, MME RÉGINE HAUZAY, M. ALAIN LOPEZ, MME ODILE DECHAMPS, MME CATHERINE DUCHESNE, M. SYLVAIN GARAND, M. JEAN-MARC DOUCET, M. GILLES COTTEY, MME JOSIANE GILLE, M. JACQUES CAHARD, MME NATACHA BLY, MME VIRGINE BLANDIN, M. GÉRARD CHARASSIER, MME FRANÇOISE DENIAU, M. FRANCIS ALABERT, MME HERLÉANE SOULIER, M. CHRISTOPHE ADE, MME LORENA TUNA, M. FLORIAN LEMAIRE, MME FRANÇOISE BLONDEL, MME MARIE-CLAUDE HERANVAL, M. JEAN-FRANÇOIS LE PERF, MME DENISE HEUDRON, M. THIERRY SOUDAIS, M. LAURENT BÉNARD

**Absents représentés :**

MME MARTINE LEBORGNE (POUVOIR À M. MACE), M. MARIO DEMAZIERES (POUVOIR À MME DECHAMPS), M. MICHAËL DODELIN (POUVOIR À MME DUCHESNE), MME SANDRINE NORDET (POUVOIR À M. DOUCET), M. ARNAUD MOUILLARD (POUVOIR À MME BLANDIN)

**Absents :**

M. JEAN-LOUIS LUC, M.ÉRIC RENÉE, M. PASCAL LEBORGNE, M. EMILE CANU, MME CHARLOTTE MASSET, MME DOMINIQUE TALADUN

**Administration:**

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE,  
Monsieur Mick LEROY

Monsieur Lionel GAILLARD est nommé secrétaire de séance.

\*

*Monsieur Didier TERRIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :*

La régie de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie, dotée de la seule autonomie financière, est administrée sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes et du Conseil Communautaire, par un Conseil d'exploitation consultatif.

Les Statuts de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie prévoient que le Conseil d'exploitation est composé de 26 membres, répartis en 2 collèges :

- le collège des élus composé de 15 membres du Conseil communautaire ;
- le collège des représentants des professions intéressées par le tourisme sur le territoire intercommunal, composé de 11 membres, choisis parmi les personnes ayant acquis à travers leur expérience et leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tous avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Pour rappel, l'article 9 des Statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal définit les attributions du Conseil d'exploitation : le Conseil d'exploitation est obligatoirement consulté par le Président de la Communauté de communes sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la régie et est informé de tous les projets ayant trait au tourisme. Les projets de budget et les comptes lui sont soumis. Il peut être interrogé sur toutes les questions relatives au tourisme et consulté sur les projets d'équipements collectifs touristiques. Le Conseil d'exploitation présente au Président de la Communauté de communes, toutes propositions utiles.

Comme prévu à l'article 7 des Statuts de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie, les membres du Conseil d'exploitation sont désignés par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat communautaire, sur proposition du représentant légal de la régie, le Président de la Communauté de Communes.

Les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal prévoient qu' « en cas de démission d'un membre, le Conseil communautaire pourvoit à son remplacement en nommant un autre représentant du collège auquel il appartenait, pour la durée résiduelle du mandat ».

Deux sièges sont actuellement à pourvoir au sein du collège des socioprofessionnels du Conseil d'exploitation (CE) de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Millésime : 2022 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

- Madame Sylvie BLONDEL, ancienne Directrice du Crédit Agricole d'Yvetot a été mutée vers une autre agence, hors territoire. Sa remplaçante, Madame Muriel HOBA, ne souhaite pas siéger.
- Monsieur Pascal LEVAILLANT, artiste mosaïste, a démissionné du Conseil d'exploitation pour des raisons personnelles

2 nouveaux membres, au sein du collège des socioprofessionnels, doivent donc être désignés et leurs candidatures devront être validées lors du prochain Conseil communautaire.

Deux candidatures sont présentées pour intégrer le Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal, au sein du collège des socioprofessionnels :

- Madame Céline BOULANT, propriétaire de l'Ecurie du Val au Cesne à Saint-Martin de l'If, qui a développé une activité de tourisme équestre au sein de la Vallée.
- Madame Catherine KOWALCZYK, propriétaire du gîte « Autour du Puits » et des hébergements insolites en roulottes à Valliquerville.

\* \*

### **Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé**

vu le Code général des collectivités territoriales,  
vu la délibération du Conseil de la Communauté de Communes en date du 27 juin 2019, validant la création de l'Office de Tourisme Intercommunal Yvetot Normandie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et approuvant ses statuts,  
vu la délibération du Conseil de la Communauté de Communes en date du 08 septembre 2020 désignant les membres composant le Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal,  
vu la délibération du Conseil de la Communauté de Communes en date du 15 octobre 2020 validant les nouveaux statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal,  
considérant le rapport présenté,  
considérant que le projet a reçu un avis favorable le 27 juin 2022 lors du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal,  
considérant que le projet  
A reçu un avis favorable en Bureau du 14/09/2022

Article unique – De désigner comme suit les membres composant le Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal :

Pour le collège des élus :

<b>Nom et prénom</b>	<b>Fonction au sein du Conseil communautaire</b>	<b>Commune de rattachement</b>
Herléane SOULIER	Conseillère Communautaire	Yvetot
Sylvain GARAND	Vice-Président	Saint Martin de l'If
Pascal LEBORGNE	Conseiller Communautaire	Rocquefort

Sandrine NORDET	Conseillère Communautaire	Saint Martin de l'If
Régine HAUZAY	Conseillère Communautaire	Les Hauts de Caux
Émile CANU	Conseiller Communautaire	Yvetot
Éric RENÉE	Vice-Président	Ecretteville les Baons
Thierry SOUDAIS	Conseiller Communautaire	Yvetot
Jacques CAHARD	Vice-Président	Valliquerville
Dominique MACÉ	Vice-Président	Auzebosc
Françoise DENIAU	Vice-Présidente	Yvetot
Gilles COTTEY	Conseiller Communautaire	Touffreville la Corbeline
Didier TERRIER	Vice-Président	Allouville-Bellefosse
Catherine DUCHESNE	Conseillère Communautaire	Sainte Marie des Champs

Pour le collège des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire intercommunal :

Nom et prénom	Activité	Commune de rattachement de l'activité
BIGOT Sophie	Agence de voyage (Esprit voyage)	Yvetot
BOULANT Céline	Tourisme équestre (Écurie du Val au Cesne)	Saint-Martin de l'If
CANU Orélie	Tourisme d'affaires (salle réceptive)	Baons-le-Comte
CAREL Jérôme	Hôtel et Restaurant (L'auberge du Val au Cesne)	Croix-Mare
DEVAUX Roger	Association culturelle et activités de loisirs ( Foyer rural d'Allouville-Bellefosse)	Allouville-Bellefosse
FERAY Didier	Association patrimoniale et culturelle (C.H.E.N.E et ATEP)	Allouville-Bellefosse
FEREY Daniel	Chambre d'hôtes (Chambre d'hôtes Yvetot)	Yvetot
JOUTEL Brigitte	Commerces et services (Union commerciale et artisanale d'Yvetot et Charcuterie Joutel)	Yvetot

Millésime : 2022 - Feuille n° \_\_\_\_\_

KOWALCZYK Catherine	Gîte et hébergement insolite (Autour du Puits)	Valliquerville
TOURTOIS Axelle	Chambre d'hôtes (Le clos Saint-Joseph)	Sainte-Marie-des-Champs
TOUSSAINT Frédéric	Association patrimoniale (Association de sauvegarde et d'animation du Manoir du Catel)	Ecretteville-les-Baons

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées .**

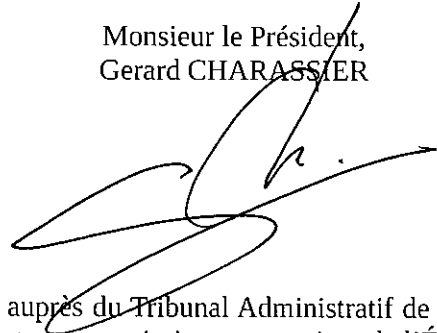
Résultat du vote : unanimité

Pour extrait conforme,

Monsieur le secrétaire de séance,  
Lionel GAILLARD



Monsieur le Président,  
Gerard CHARASSIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220911-DE